

# RÈGLEMENT NO 2016-253

**RÈGLEMENT 2016-253 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DES PERMIS DE CONSTRUCTION 2015-229**

CONSIDÉRANT QUE suite à la révision quinquennale de l'ensemble de la réglementation le conseil désire apporter des ajustements à certains articles.

**2016-07-210**

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseil Stéphane Thibault  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'ADOPTER** le règlement 2016-253 modifiant le règlement relatif aux conditions de délivrance des permis de construction 2015-229

## ARTICLE 1

---

Le présent règlement modifie le Règlement relatif aux conditions de délivrance des permis de construction de la Municipalité de Trécesson, numéro 229. Il est intitulé : « Règlement de modification pour conformité au SADR » ;

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

## ARTICLE 2

---

Retirer la condition 4 des exemptions autorisées à l'article 2.2.3 ;

## ARTICLE 3

---

Le présent règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

**FAIT ET ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE TRÉCESSON AU COURS D'UNE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE TENUE LE 5 JUILLET 2016.**

---

Anita Larochelle  
Mairesse

---

Katy Fortier  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière